

MÉRCK

VICHY *Habitat* *et vous*



Lettre d'informations

Septembre 2021 - n°26

édito



“ Je suis heureux de vous annoncer la récente élection de Charlotte BENOIT au poste de Président-Directeur général de VICHY Habitat. Je lui accorde ma pleine confiance, elle a à cœur de poursuivre notre action au plus proche de vous.

Tous les deux souhaitons rappeler que la sécurité de tous dépend des comportements de chacun.

Les incendies survenus au sein de la Résidence Les Ailes ont marqué inmanquablement nos esprits. Il est de la responsabilité de tous d'être attentifs et vigilants.

Grâce à l'intervention des Pompiers et grâce au déploiement de dispositifs techniques au sein des bâtiments, nous avons évité le pire.

Nous remercions encore les Pompiers pour leur maîtrise du feu épargnant des vies et les Vichysois, habitants et professionnels, pour leur coopération généreuse à l'égard des victimes.

Adoptons quelques mesures de prévention pour vivre notre logement sereinement et en toute sécurité. ”

Frédéric AGUILERA
Maire de Vichy

Charlotte BENOIT
1^{er} adjoint au Maire
de VICHY
Président-Directeur
général VICHY Habitat

Dossier

vichy-habitat.fr



Comment limiter les risques d'incendie ?



Les incendies peuvent causer d'importants dommages au sein des habitations et mettre gravement en danger la vie de ses occupants.

Pour éviter que ne surviennent d'autres accidents, VICHY Habitat vous rappelle quelques vigilances à garder constamment en mémoire.



Les Vichysois ont exprimé leur solidarité à l'égard des locataires sinistrés. La générosité a été instantanée ! VICHY Habitat a reçu de nombreux appels d'habitants, d'associations, de commerçants, tous disposés à apporter un soutien.



MERCI !



- >> au CCAS et au Centre Social René Barjavel, pour sa gestion de proximité dès la nuit de l'incendie
- >> aux services techniques municipaux pour toutes les manutentions de mobiliers achetés
- >> aux services de Vichy Communauté, avec la mise à disposition de 10 personnes du chantier d'insertion, pour le montage des meubles achetés, et la délivrance d'un pass de transport gratuit pour les sinistrés résidents à l'hôtel.
- >> aux hôteliers pour leur soutien, leur écoute et les services apportés aux locataires.
- >> à la Ville de Vichy pour notamment la prise en charge des nuits d'hôtel et des repas en complément des assurances des locataires.
- >> à VICHY Destinations et Vichy Culture pour les invitations faites aux locataires à un aperté culturel et artistique dans le cadre des Fêtes Napoléoniennes.
- >> aux commerces et aux associations pour les dons directs aux locataires, au Comité de quartier des Ailes, à la Recyclerie, à Home Factory, à King Jouets, à l'Hôtel des Nations, à l'Association des commerçants de Vichy ou comme à la Foir'Fouille une remise sur l'achat d'équipement mis à disposition des locataires par VICHY Habitat.



L'Assurance habitation *une obligation*

- En tant que locataire vous avez l'obligation de souscrire une assurance habitation auprès de la compagnie d'assurance de votre choix. Cette assurance sert à vous couvrir contre les risques locatifs comme les dégâts des eaux, l'incendie et l'explosion.
- Vous devez justifier obligatoirement de cette assurance par une attestation d'assurance lors de la remise des clés de votre logement et chaque année à la demande de VICHY Habitat.
- Attention, lisez attentivement votre contrat et vérifiez en les termes avec votre assureur.
- Confrontés à l'incendie, les locataires du bâtiment G ont vu leur prises en charges varier !

VICHY Habitat

Société d'Economie Mixte Immobilière de Vichy



Siège social

22 rue Jean Jaurès - 03200 Vichy
04.70.30.57.40

Ouvert du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
et le vendredi de 9h à 12h.

Bureau des Ailes

Pôle de services - Allée des Ailes
03200 Vichy
04.70.98.51.80

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h.



✉ accueil@vichy-habitat.fr



vichy-habitat.fr

